

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ANNÉE 2010



SOMMAIRE

I - LE FONCTIONNEMENT INTERCOMMUNAL	p 4
II- L'ACTIVITÉ DES SERVICES	p 6
Mise en œuvre du projet de territoire	p 6
Les grands projets	p 8
Le SCoT et le PLH	p 14
PNR : Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse	p 16
Dans le domaine de l'urbanisme	p 16
Dans le domaine de l'enfance	p 17
Pour le développement économique	p 31
L'aide à l'insertion sociale et professionnelle	p 33
Dans le domaine social	p 35
Le service Transports	p 36
Dans le secteur culturel	p 38
Le Tourisme et le Patrimoine	p 44
Au titre de l'environnement	p 45
III- LES INVESTISSEMENTS ET LES ÉQUIPEMENTS	p 46
Activités des services techniques	p 46
La Communication	p 48
L'imprimerie de la Communauté	p 48
L'enlèvement des ordures ménagères	p 48
Pour le personnel	p 49
Le patrimoine de la Communauté	p 50

I - LE FONCTIONNEMENT INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes fonctionne avec ses quatorze communes constitutives.

Le Bureau de la Communauté de Communes est constitué des délégués élus et des représentants des communes désignés par elles, conformément au règlement intérieur :

Fonction	Nom	Délégation
Président	Christian SCHOETTL	Délégation générale
1 ^{er} Vice Président	Yvon LE BARS	Mise en œuvre du projet de territoire, SCoT, logement social et PLH, étude de la création d'un service intercommunal d'urbanisme
2 ^{ème} Vice Président	Serge CARO	Gestion des bâtiments et du patrimoine intercommunal, travaux et maintenances, gestion des gymnases intercommunaux
3 ^{ème} Vice Président	Antoine LESTIEN	Action culturelle, services aux associations, environnement
4 ^{ème} Vice Président	Danièle BOYER	Petite enfance, enfance, jeunesse, affaires scolaires
5 ^{ème} Vice Président	François FRONTÉRA	Transports, déplacements, mise en œuvre du PLD, tourisme et patrimoine, représentation dans les associations AREFO Boissière, Carrefour des Solidarités, ADMR, CMPP
6 ^{ème} Vice Président	Daniel BOUCHON	Finances, budget, gestion de la trésorerie, ordures ménagères et électricité
7 ^{ème} Vice Président	Edwige HUOT-MARCHAND	Affaires sociales et actions pour l'emploi, suivi de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
8 ^{ème} Vice Président	Alain ARTORÉ	Développement économique
Membre	Danielle DILLMANN	sans délégation
Membre	Jean-Raymond HUGONET	sans délégation
Membre	Joël MANCION	sans délégation
Membre	Jean-Marc SÉNAC	sans délégation
Membre	Jacques Lucien SERNA	sans délégation
Membre	Bernard VÉRA	sans délégation

En 2010, le Bureau du Conseil s'est régulièrement réuni, toutes les deux à trois semaines, soit 21 fois durant l'année.

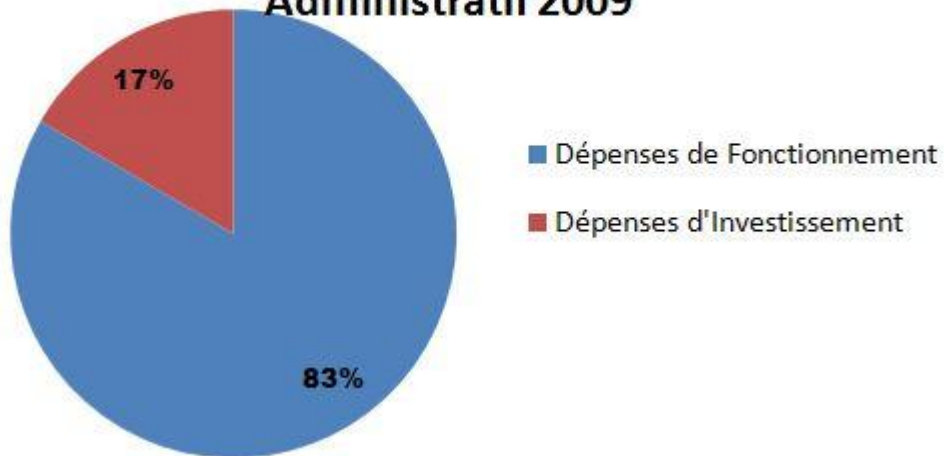
1 conclave – 2 commissions des Sages – 5 conseils communautaires

Budget

Total de la section de Fonctionnement : 9 256 K€uros

Total de la section d'Investissement : 1 842 K€uros

**Répartition des dépenses du Compte
Administratif 2009**



Cette répartition va être modifiée du fait des projets de la CCPL rendus possible par son très faible endettement.

II - L'ACTIVITÉ DES SERVICES

Au travers de ses interventions et de son budget, la Communauté de Communes s'est consacrée à l'exercice de ses compétences et a assuré les actions suivantes :

Mise en œuvre du projet de territoire

La Communauté de Communes du Pays de Limours dispose d'un projet de territoire approuvé le 20 juin 2007.

En effet, il s'est agi à travers ce document, de doter le territoire d'un programme hiérarchisé et cohérent auquel adhère l'ensemble des acteurs internes et externes.

C'est sur cette base que les élus ont élaboré une liste de 8 projets afin de solliciter un contrat de territoire auprès de la Région Ile de France et un contrat communautaire auprès du Département de l'Essonne.

Liste des 8 projets retenus dans le cadre des contrats :

- Projet 1 : Parc d'activités de Bel-Air – Phase 1 : 3.3 hectares
- Projet 2 : RAM : relais assistantes maternelles
- Projet 3 : ALSH : Accueil de Loisirs sans Hébergement
- Projet 4 : Multi accueil
- Projet 5 : Bâtiments des services techniques
- Projet 6 : Allée de l'ancienne ferme école
- Projet 7 : CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique
- Projet 8 : Salle de Sport

Des études approfondies jusqu'au stade Avant Projet Sommaire (APS) ont été menées.

Par délibération du 2 juillet 2009, le Conseil de Communauté a décidé de déposer les deux dossiers de subvention. Le dépôt des dossiers s'est fait le 10 juillet 2009.

Dans le cadre de ces contrats :

- Le Conseil Régional Ile de France a attribué, à la CCPL, une subvention de 1 570 797 € au titre des projets 2, 3, 5 et 8 (commission permanente du 17/11/2009).
- Le Conseil général de l'Essonne a attribué, à la CCPL, une subvention 2 804 220 € au titre des projets 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8 (commission permanente du 29/03/2010).

BILAN GLOBAL DES CONTRATS PAR OPERATION

		Montant H.T. des opérations proposées	Subventions obtenues de la Région	Subventions obtenues du Département	TOTAL
	Nature du projet				
1	Aménagements publics liés au Parc d'activités de Bel Air	2 032 867 €		821 250 € taux 45 %	821 250 €
2	Relais Assistantes Maternelles	611 842 €	275 328.90 € taux 45%	152 812 € taux 32.5 %	428 140.9 €
3	Accueil de loisirs sans hébergement maternel	2 048 327 €	921 747.15 € taux 45%	587 700 € taux 32.5 %	1 509 447.15 €
4	Multi accueil	1 728 865 €		725 033 € taux 45 %	725 033 €
5	Réhabilitation d'un bâtiment (ateliers des services techniques)	274 658 €	123 595.88 € taux 45%		123 595.88 €
6	Allée de l'ancienne ferme école	288 484 €		123 178 € taux 44.5 %	123 178 €
7	CMPP	686 493 €		254 033 € taux 45 %	254 033 €
8	Salle de sports	555 834 €	250 125.30 € taux 45%	140 214 € taux 34 %	390 339.3 €
	TOTAL	8 227 370 €	1 570 797.23 €	2 804 220 €	4 375 017.23 €

La Caisse d'Allocations Familiales a également attribué, à la CCPL, des subventions : 380 000 € pour le multi-accueil, 15 296 € pour le RAM et un prêt sans intérêt de 222 237 € pour le financement de l'ALSH.

Pour le Parc d'activités de Bel Air, la CCPL dispose aussi du solde de la Dotation de Développement Rural 2006 à savoir 296 114 €.

Les grands projets

▪ **Projet 1 : Parc d'activités de Bel-Air – Phase 1 : 3.3 hectares**

Parmi les secteurs de développement futur à vocation économique inscrit au Schéma Directeur approuvé en 1995 se trouve la zone de Bel Air sur la commune de Fontenay-les-Briis. Le site, d'environ 15 hectares dans sa globalité est classé en « zone d'urbanisation future à vocation économique ».

Le site de Bel Air s'inscrit dans un triangle longé au Sud par le RD 97, à l'ouest par la RD 3 et à l'est par la future déviation du hameau. Il bénéficie donc d'une situation privilégiée sur des lieux de passage importants dans le secteur. Il est situé à proximité des pôles d'emplois de Courtaboeuf, de Massy Palaiseau ou encore du pôle d'envergure européenne du Plateau de Saclay.

Au-delà de l'environnement économique favorable, le secteur bénéficie d'un cadre de vie préservé et de dessertes de qualité.

Le projet de zone d'activité dans sa globalité est lié au projet de déviation départementale de la RD 3. Afin de permettre le développement rapide d'une partie de la zone, il a été décidé d'aménager en priorité le foncier maîtrisé par la CCPL (environ 3.3ha). Cela permet de répondre notamment aux attentes d'entreprises locales.

Ce n'est donc que la première phase de l'opération qui sera ouverte à l'urbanisation : le reste de la zone ne sera ouvert que dans un second temps.

Un maître d'œuvre a été sélectionné pour mettre en œuvre le projet. Le permis d'aménager a été accepté en novembre 2009.

La CCPL, en collaboration avec la commune, a déjà rencontré des entreprises désireuses de s'implanter. La CCPL et la commune sont très attentives à l'intégration paysagère de ce site dans l'environnement.

Le début des travaux est prévu lorsque des promesses de vente auront été signées (4-5 lots) à savoir en mars 2011.



- **Projet 2 : RAM : relais assistantes maternelles**
- **Projet 3 : ALSH : accueil de loisirs sans hébergement**
- **Projet 4 : Multi-Accueil**

Construction d'un Pôle Petite Enfance au Domaine de Soucy - Fontenay les Briis



Ce pôle est destiné à accueillir des enfants de 0 à 6 ans et se situe à proximité du centre de loisirs actuel.

Il comportera un multi-accueil pour 40 enfants de 0 à 3 ans, un accueil de loisirs sans hébergement maternel pour 80 enfants de 3 à 6 ans, ainsi que les relais assistantes maternelles pour l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans avec leurs assistantes maternelles et des familles.

Des locaux seront communs aux différents services : hall d'entrée et d'accueil, sanitaires pour le public, locaux administratifs, locaux pour le personnel, locaux techniques, salle de restauration avec office de préparation avec liaison froide.

En 2010, suite à l'obtention de subventions, les études se sont poursuivies pour aboutir au dépôt du permis de construire en janvier 2011.

▪ **Projet 5 : Bâtiments des services techniques**

Réhabilitation d'un bâtiment pour les services techniques

La CCPL a décidé d'acquérir en juillet 2009, en copropriété avec la commune de Fontenay-les-Briis, le bâtiment principal de l'ancien Centre de Formation d'Apprentis qui a cessé son activité depuis plusieurs années. Sa réhabilitation permettra d'y implanter les services techniques tout en assurant une réhabilitation progressive de cette construction de 1500m² de SHON.

Durant l'année 2009, un avant projet sommaire a été réalisé. Les réhabilitations prévues concernent la toiture et le bardage extérieur avec comme objectif une meilleure intégration environnementale, une isolation thermique et la réduction des besoins énergétiques.

En 2010, suite à l'obtention de subventions, les études se sont poursuivies pour aboutir au dépôt de permis de construire.



▪ **Projet 6 : Allée de l'ancienne ferme école**

L'objectif de ce projet est de réaliser une voie d'accès de 130m pour desservir le foyer d'accueil médicalisé* et les services techniques.

Durant l'année 2009, un avant projet sommaire a été réalisé.

En 2010, suite à l'obtention de subventions, les études se sont poursuivies avec pour objectif de débiter les travaux en début d'année. Une première tranche de travaux a été effectuée permettant un accès de chantier au projet de foyer d'accueil.

Cette première phase a permis de réaliser :

- les raccordements de réseaux sous la RD3 et sous la nouvelle chaussée,
- le dévoiement des réseaux eaux usées (EU)
- la mise en place de la structure de la chaussée.

En 2011, la chaussée sera achevée.



* Suite à un appel à projet du Conseil Général de l'Essonne, un foyer d'accueil médicalisé de 40 places pour polyhandicapés va être construit sur la Commune de Fontenay-les-Briis par la Fondation l'Essor.

▪ **Projet 7 : CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique**

Ce projet correspond à la construction d'un bâtiment pour l'accueil du Centre Médico-Psycho-Pédagogique sur la Commune de Limours aujourd'hui situé dans un lieu inadéquat et manquant d'espace pour ces activités. En effet, il occupe un pavillon d'habitation, situé dans le quartier pavillonnaire du Saut du Loup à Limours.

La surface actuelle utile (environ 104 m² plus un garage qui sert de lieu de stockage) ne permet pas de répondre aux objectifs pédagogiques d'un tel établissement, lieu d'écoute et de confidentialité. Il est difficile d'y maintenir aux normes tous les équipements et la gêne provoquée au voisinage par l'accès et le stationnement est bien réelle.

Le projet (bâtiment d'environ 250 m²) mené par la Communauté de Communes trouvera sa place sur une assise foncière où la Communauté bénéficie de droit de construire par un bail emphytéotique avec la commune de Limours propriétaire et où se situent déjà le gymnase du lycée de Limours et la Maison des Associations Sociales (MAS), dans un cadre adapté, proche des établissements scolaires et du centre ville de Limours.

Les CMPP sont sous tutelle du ministère des Affaires Sociales et sont conventionnés par la Sécurité Sociale. Ce sont des structures associatives. Il en existe dans chaque département. Celui de Limours dépend de la structure associative ARISSE 78/91.

Le CMPP a pour rôle :

- ✓ le diagnostic et le traitement ambulatoire ou à domicile des enfants de 3 à 18 ans (ou 20 ans selon le cas) dont l'inadaptation est liée à des troubles neuropsychologiques ou à des troubles du comportement ;
- ✓ la réadaptation de l'enfant en le maintenant dans son milieu familial, scolaire et social.

C'est un lieu de parole, ouvert à tous, où les enfants et leurs parents peuvent aborder les questions qu'ils se posent dans leurs relations familiales, sociales, scolaires...

Le CMPP joue également un rôle de prévention.

Concernant ce projet, les préoccupations premières de la Communauté de Communes du Pays de Limours sont :

- ➔ de répondre en terme de surface utile à l'usage des locaux et des possibilités d'accès et de stationnement,
- ➔ de créer un cadre intérieur et extérieur adapté à l'accueil d'une population déjà fragilisée qui a besoin de lieux d'écoute adaptés,
- ➔ réaliser un bâtiment répondant aux nouvelles données en matière de développement durable et de haute qualité environnementale pour permettre des gains énergétiques et une mise en cohérence globale pour l'ensemble du bâti à réaliser.

Durant l'année 2009, un avant projet sommaire a été réalisé.

En 2010, suite à l'obtention de subventions, les études se sont poursuivies pour aboutir au dépôt de permis de construire en février 2011.



▪ **Projet 8 : Salle de Sport**

Extension du gymnase intercommunal de Briis sous Forges

L'existant

Le gymnase existant est un gymnase omnisport créé en 1991.

Il comprend :

- ✓ un hall d'accueil
- ✓ une salle de sport 44x22, avec tribune
- ✓ une salle de réunion
- ✓ quatre vestiaires avec douches, sanitaires
- ✓ vestiaire des professeurs, infirmerie
- ✓ deux bureaux
- ✓ dépôts, locaux techniques et d'entretiens

Sa surface totale est de 1 900 m²

L'extension

Cette extension est rendue indispensable par l'incapacité de faire face à toutes les demandes associatives qui concernent les 14 communes

L'extension sera desservie par la voie d'accès et le parc de stationnement existants. L'accès des usagers aux nouveaux locaux se fera à partir du hall d'entrée du gymnase. Les vestiaires et sanitaires existants seront utilisés pour les nouvelles activités

L'extension du gymnase est envisagée pour la création d'une salle dédiée aux sports de combat et arts martiaux, avec un espace d'entrée et une réserve pour une surface d'environ 300m².

Durant l'année 2009, un avant projet sommaire a été réalisé.

En 2010, suite à l'obtention de subventions, les études se sont poursuivies avec pour objectif de déposer le permis de construire début février 2011.



Le SCoT et le PLH

SCoT : schéma de cohérence territoriale

Document de planification de l'urbanisme à caractère prospectif et stratégique sur l'ensemble du territoire de la Communauté, constituant la trame d'organisation de l'urbanisme dans les quatorze communes qui restent compétentes pour l'occupation des sols (POS et PLU).

Par délibération du 11 décembre 2008, le Conseil de Communauté a décidé la mise en révision du Schéma Directeur Local (SDL) et l'élaboration du SCoT, fixant la procédure de cette élaboration.

Il a également missionné un groupement d'études pour la réalisation de ce dossier.

Dans ce cadre, la première phase d'étude a porté sur un diagnostic du territoire et l'analyse de ses atouts permettant de dégager les principaux enjeux.

Le diagnostic est présenté sous la forme de trois documents, diagnostic général, diagnostic paysager et état initial de l'environnement. Ces documents ont été présentés en comité de pilotage le 26 novembre 2009, après une réunion des personnes publiques associées le 19 novembre 2009.

Les communes ont été saisies de ces documents et ont pu proposer leurs remarques et corrections.

Aussi, par une délibération du 4 février 2010, le Conseil de Communauté a approuvé ce diagnostic.

Les travaux pour l'élaboration du Projet de Développement Durable (PADD) du SCoT ont débuté dès le 1^{er} trimestre 2010. Plusieurs ateliers thématiques ont eu lieu (Mars 2010 / Mai – Juin 2010) et ont été riches en échanges. Le but était de définir les grands objectifs d'aménagement.

Après plusieurs comités de pilotage et échanges avec les communes, un projet de PADD a été soumis à débat en Conseil de Communauté.

9 décembre 2010 : Débat sur le PADD – Ce débat ayant eu lieu avant le 13 décembre 2010, il permet la prorogation du Schéma Directeur Local jusqu'en 2013.

La phase de concertation devrait débuter courant février avec la mise en place d'une exposition SCoT au siège de la CCPL (28 février au 1^{er} avril 2011) ainsi que la tenue d'une réunion publique (5 mars 2011 à 10h).

L'arrivée du Grenelle 2 a modifié certains éléments dans la procédure d'élaboration. Ceux-ci seront pris en compte dans la poursuite des études.

Parallèlement au SCoT, la Communauté de Communes a lancé son Programme Local de l'Habitat (PLH).

PLH : programme local de l'habitat

Le PLH est l'outil de définition et de pilotage de la politique locale de l'habitat. Élaboré en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, il définit pour une période de 6 ans les objectifs et principes de la collectivité pour répondre aux besoins en logement et indique les moyens pour y parvenir.

Le travail d'élaboration du programme local de l'habitat a débuté par une étude de diagnostic de la situation de l'habitat sur le territoire de nos quatorze communes en 2009. Ce travail a associé bien sûr les communes et la Communauté mais aussi les acteurs du logement sur le territoire : État, Département, Région, propriétaires, bailleurs, sociétés de logement social, promoteurs constructeurs, agences immobilières et notaires mais aussi grandes entreprises et services sociaux.

La première étape de diagnostic a abouti à une évaluation de la qualité du bâti existant et a permis de situer le niveau de l'offre de logement et des besoins.

Un travail de tables rondes a également débuté sur les 3 thèmes suivants : éléments de cadrage sur le contexte local, le marché immobilier, l'habitat social et spécifique (le 20 mai 2010).

Les élus de la CCPL ont étudié les différents scénarii possibles d'évolution du logement sur le territoire de la Communauté de Communes. Ceci devant permettre de construire un contenu programmatique pour le logement pour les six ans à venir, tant au niveau des communes que pour la Communauté, chacun agissant dans le cadre de ses compétences propres.

L'aspect programmatique s'est avéré difficile à atteindre pour la plupart des communes.

Par ailleurs, le document PLH n'est pas une obligation pour la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Aussi, la commission des sages du 9 septembre 2010 a décidé la mise en veille des travaux du PLH pour une durée indéterminée.

PNR : Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Le classement du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse a été renouvelé par décret du Premier Ministre en date du 19 janvier 1999 pour une durée de 10 ans, prolongée ensuite de 2 ans. Par délibération du 27 juin 2007, la Région Ile-de-France a décidé la mise en révision de la charte du Parc en vue du renouvellement de son classement. Le périmètre d'étude a été ajusté par délibération du 27 novembre 2009. Une démarche de concertation associant étroitement les habitants, les usagers et les acteurs du territoire a été menée. Suite à cela, le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc a approuvé un projet de charte le 15 février 2010 que le conseil Régional a arrêté le 16 février 2010.

Le périmètre d'étude du futur parc comprend 62 communes, dont 46 situées dans le département des Yvelines et 16 dans le département de l'Essonne. Une enquête publique s'est déroulée sur ce périmètre du 3 mai au 7 juin 2010 et la commission d'enquête a rendu un avis favorable assorti de douze recommandations. Le 30 août 2010, le Comité Syndical du Parc a validé le projet de charte modifié afin de prendre en considération les conclusions du rapport de la commission d'enquête.

Il appartenait désormais à la Communauté de Communes du Pays de Limours d'adhérer au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc au regard du projet de statuts modifiés. **En validant la charte au Conseil Communautaire le 9 décembre 2010, la CCPL s'est engagée à participer à sa mise en œuvre, à travers ses différentes dispositions, sur les communes du territoire concernées par la charte.**

L'article R. 333-7 du Code de l'environnement précise que le territoire d'une commune membre d'un EPCI à fiscalité propre ne peut être classé que si la commune et l'EPCI ont approuvé le projet de charte au regard de leurs compétences respectives.

En outre, l'adhésion au Syndicat mixte du Parc donne la possibilité de participer aux instances décisionnelles du Syndicat mixte pour ce qui concerne l'aménagement et la gestion du Parc. Le projet de statuts modifiés a introduit la possibilité d'adhésion des EPCI à fiscalité propre, leur contribution financière sera symbolique considérant la participation des communes.

Dans le domaine de l'urbanisme

Le groupe de travail urbanisme s'est réuni deux fois en 2010. Ces réunions permettent les échanges d'expériences entre communes.

Deux thèmes ont été abordés :

- 22/09/2010 : Les nouvelles modalités de facturation des raccordements au réseau de distribution public d'électricité.
- 18/11/2010 : Les espaces naturels sensibles (ENS)

Dans le domaine de l'enfance

Le Multi-Accueil intercommunal situé à Gometz-la-Ville

La Communauté de Communes du Pays de Limours a ouvert son 1^{er} multi accueil en janvier 2006, permettant l'accueil de 30 enfants de 0 à 3 ans ; 25 réguliers et 5 occasionnels.

En 2007, lors de l'entrée de la commune d'Angervilliers dans l'intercommunalité, une demande de places supplémentaires a été faite auprès des services de la Protection Maternelle et Infantile. Depuis septembre 2010, 35 places permettent d'accueillir 33 enfants en accueil régulier et 2 enfants en occasionnels.

Le dossier de pré-inscriptions est à disposition dans toutes les mairies. En mai, lors de la commission d'attribution intercommunale, les élus présentent les dossiers présélectionnés sur leur commune.

Chaque commune a un nombre de places attribuées selon le nombre d'habitants (voté en assemblée générale).

Commune d'inscription	places attribuées en AG	Enfants accueillis en sept-2010	Répartition en section 2010 / 2011
ANGERVILLIERS	2	4	BB bébé-Moy moyen-Gd grand 1 Gd-1BB et 2BB le mercredi
BOULLAY-LES-TROUX	1	1	1 BB
BRIIS-SOUS-FORGES	3	4	2 BB/ 2Moy
COURSON -MONTELOUP	1	0	
FONTENAY-LES-BRIIS	2	3	3 Moy
FORGES-LES-BAINS	3	4	1 BB/2 Moy dont 1 pour 2J /1 Gd
GOMETZ-LA-VILLE	2	3	1 BB/ 2 Gd
JANVRY	1	1	1 Gd
LES MOLIERES	2	4	2 Moy dont 1 le mercredi/ 2 Gd
LIMOURS	4	4	1 BB / 2 Moy /1Gd
PECQUEUSE	1	1	1 Gd
St JEAN-DE-BEAUREGARD	1	2	1 BB/1 Gd
St MAURICE-MONCOURONNE	2	3	1 BB/2Gd
VAUGRIGNEUSE	2	3	1BB/ 2 Moy dont 1 pour 2J
A répartir	4		
	33 places	37 enfants accueillis en régulier	

En avril 2010, les parents ayant rempli un dossier de pré-inscription ont pu être accompagnés par une partie de l'équipe et visiter la structure lors d'une matinée portes-ouvertes.

De nombreuses activités pédagogiques permettent quotidiennement aux enfants de grandir dans un climat rassurant et stimulant.

Les parents participent à la vie de la structure lors de différents événements tout au long de l'année : la boîte à histoires, les chocolats, fêtes, kermesse, sorties....



Le projet « boîte à histoires » a été primé en 2009 par l'association Alizé dans le cadre de la MSA. Ce projet est un temps de lectures individuelles, organisé en fin d'après-midi. Lors de leur arrivée, les parents qui le souhaitent peuvent s'asseoir et raconter à leur enfant et petits copains des albums qui font partie du fond livres de la structure et du prêt de la bibliothèque départementale.

Les Relais Assistantes Maternelles



Galette des rois – Janvier 2010

En 2002, le premier Relais Assistantes Maternelles a ouvert ses portes.

Soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales, le service apporte aux familles une aide administrative pour la recherche et l'embauche d'une assistante maternelle et soutient ces professionnels dans l'accueil qu'elles offrent au quotidien aux enfants.

De 120 assistantes maternelles agréées à cette période, nous comptons actuellement 185 assistantes maternelles sur le territoire. En 2009, un 2^{ème} relais assistantes maternelles a été créé sur le territoire de la Communauté de Communes. Chaque service couvre un secteur défini.

Les 2 animatrices reçoivent individuellement les familles et assistantes maternelles, organisent des activités collectives lors de portes-ouvertes, fêtes, spectacles, conférences, formations... Elles accueillent également chaque matin les professionnels accompagnés des enfants accueillis pour échanger et proposer aux enfants des activités nouvelles à partager en groupes. Depuis septembre 2010, 84 assistantes maternelles et 283 enfants sont inscrits et bénéficient régulièrement de ces activités.

Les bureaux sont situés dans le gymnase de Briis-sous-Forges en attendant la construction du pôle petite enfance et son ouverture en fin 2012.

Les matinées d'animation sont planifiées par trimestre et se déroulent sur les communes du territoire ayant répondu à notre demande d'offrir des lieux proches du domicile.

A ce jour les assistantes maternelles des communes d'Angervilliers, Briis-sous-Forges, Fontenay-les-Briis, Forges-les-Bains, les Molières ont cette possibilité. Pour les autres communes, elles sont accueillies dans la salle du gymnase à Briis-sous-Forges.

Selon les demandes des assistantes maternelles, des thèmes sont développés par des propositions de formations, conférences, l'achat de livres et revues et une collaboration avec les professionnels des structures collectives qui le souhaitent lors de projet regroupant tout le territoire, comme en mars 2010 « la semaine de la petite enfance » avec les accidents domestiques, en octobre le « salon des auteurs » organisé par le service culturel et prochainement le week-end « Festijoux » qui se déroulera dans la gymnase de Briis-sous-Forges.



Spectacle dans le parc de Soucy



Formation le livre et les bébés avec l'association ACCES



Psychomotricité à Saint Maurice-Montcouronne

L'association les Oisillons : multi-accueil parental



La Communauté de Communes apporte un soutien financier au multi-accueil parental « les Oisillons » en l'accueillant à titre gratuit dans ses locaux et en finançant la totalité des consommations eau, électricité, contrat de maintenance et travaux d'aménagements et d'entretiens des bâtiments et jardin.

Soit 40 000 € d'estimation locative et entre 15 000 et 25 000 € par an selon les travaux à réaliser.

En 2010, 82 enfants inscrits dont 50 sur le territoire de la CCPL, 32 hors Communauté de Communes pour 20 places d'accueil.

Par commune :

Angervilliers : 1 enfant

Briis sous Forges : 5 enfants

Fontenay les Briis : 1 enfant

Gometz la Ville : 5 enfants

Limours : 3 enfants

Boullay les Troux : 11 enfants

Courson-Monteloup : 2 enfants

Forges les Bains : 3 enfants

Les Molières : 18 enfants

Pecqueuse : 1 enfant

Sur les 50 enfants de la CCPL, 9 sont en accueil périscolaire (3-4ans) et 45 en accueil régulier (contrat de 2 à 5 jours par semaine) et 5 en accueil occasionnel.

L'ALSH Maternel : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Depuis le mois de septembre 2010, la Communauté de Communes propose dans les locaux de l'Alsh élémentaire un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 5 ans qui habitent sur une commune n'ayant pas d'accueil de loisirs, dès leur entrée en maternelle.

Ils s'inscrivent pour la journée et peuvent être présents entre 7h30 et 19h00. Les modalités d'inscription et règlement intérieur sont disponibles sur le site internet de la collectivité, pour toutes précisions n'hésitez pas à contacter le service. Nous accueillons vos enfants toute l'année, excepté les jours fériés.

Une directrice et une adjointe ont été recrutées pour assurer l'organisation et l'accueil des enfants. L'équipe est complétée par 2 animateurs selon le nombre d'enfants inscrits.

Ce service permet d'accueillir 30 enfants en attendant l'ouverture en fin 2012 du pôle Petite Enfance dans lequel sera intégré un espace ALSH pour 80 enfants.

L'organisation générale est callée sur celle de l'accueil élémentaire, les tarifs sont identiques avec 5 tranches de quotient familial, un service de ramassage est assuré le matin et le soir sur les communes de Gometz-la-Ville et de Limours et les repas sont fournis par un prestataire extérieur.

Actuellement nous avons 66 enfants inscrits, répartis sur les différentes communes de la Communauté de Communes ; nous accueillons également des enfants du personnel d'autres communes.

	Total	filles	garçons
BONNELLES	1	1	0
BOULLAY-LES-TROUX	1	1	0
COURSON MONTELOUP	3	1	2
FONTENAY-LES-BRIIS	15	9	6
FORGES-LES-BAINS	4	1	3
GOMETZ-LA-VILLE	7	5	2
JANVRY	7	4	3
LES MOLIERES	3	1	2
LES ULIS	1	0	1
ORSAY	1	1	0
PECQUEUSE	2	0	2
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	13	8	5
VAUGRIGNEUSE	8	3	5
Total	66	35	31

La programmation des activités se fait au fur et à mesure de l'année avec les animateurs, 2011 sera dédié aux animaux, qu'ils soient de la ferme, marins ou volants.



La semaine Petite enfance

Pour la première année, le service Petite Enfance a organisé en mars 2010 une semaine de rencontres, expositions, formations, ateliers.....

Les thèmes développés étaient « les accidents domestiques » et « les livres et les tout-petits ».

Nous souhaitons proposer des actions aux enfants de 0 à 6 ans et aux familles, organiser des temps de rencontre entre professionnels, qu'ils travaillent en structure collective ou à leur domicile pour les assistantes maternelles, associer les équipes enseignantes des écoles maternelles du territoire et inclure les bibliothécaires, libraire et partenaires (BDE, MSA, CRAMIF, MACIF, MAIF, CCAS de St Michel sur Orge...) dans ce projet.



Sur 13 jours ont alterné :

- Des visites d'expositions par les scolaires maternel du territoire et le centre de loisirs, soit 27 classes 705 enfants prévus, un car a été mis à disposition pour les communes n'en disposant pas.

Chaque classe a pu préparer sa visite avec les jeux de société, brochures, CD et DVD remis aux enseignants au préalable.

- Des portes ouvertes pour les familles, les 2 week-ends et le soir pour les parents des relais et multi-accueil.

- Des conférences et ateliers de formations, sur les thèmes du livre, de l'illustration d'albums et de leur choix, ainsi que sur les accidents domestiques et les bonnes postures à adopter pour conserver un dos en état, lorsque l'on travaille ou vit quotidiennement avec des enfants.



Accueil des scolaires



Conférence ACCES : présentation d'albums ; Atelier création d'illustrations avec Mme MOLLET

Le centre de loisirs primaire intercommunal de Soucy:

L'accueil de loisirs élémentaires de Soucy accueille les enfants du CP au CM2 tous les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi en période de vacances.

En 2010, l'accueil de loisirs a connu une moyenne de 77 enfants par jour. L'équipe d'animation a travaillé autour du patrimoine historique et culturel du territoire par le biais de sa fameuse machine à remonter le temps. Les enfants ont découvert le monde du Moyen-Âge, des Gaulois, de la préhistoire, des mousquetaires ainsi que l'époque des grands inventeurs. Le partenariat enrichissant avec la bibliothèque médiathèque Serge Reggiani de Fontenay-les-Briis s'est poursuivi. De nombreux ateliers avec des intervenants extérieurs ont été proposés comme la sculpture sur bois, la boxe française, le tir à l'arc et le dessin mangas.

Le mercredi 30 juin, pour bien terminer l'année scolaire 2009-2010, l'équipe d'animation a proposé aux enfants et aux parents un fort Boyard géant qui s'est déroulé toute la journée. Un apéritif d'înatore a permis de clore cette journée par un moment d'échanges et de partages.

Journée Fête du Centre « Fort Boyard »



Les sorties



De drôles de personnages



Les 27 et 28 mai 2010 : le Domaine de Soucy a été mis à disposition de la ligue contre le cancer pour la troisième année consécutive, pour son projet « classe forme santé » à destination des écoles primaires d'Angervilliers, Bullion, Courcouronnes et Monthléry, soit environ 120 élèves. Ces journées prévention ont été axées sur les addictions, l'alimentation, l'activité physique, l'écocitoyenneté, l'estime de soi et la solidarité.

Mini camps

L'accueil de loisirs organise chaque année des mini camps qui se déroulent en période estivale du lundi au vendredi. En 2010, la CCPL a proposé 8 mini camps : Petits chefs, Au temps des chevaliers, sur les traces de Robinson Crusoe, Ferme, Cabaret, équitation et Soucy aventure. Les enfants ont été initiés à la cuisine et la nutrition, aux arts de rue, à la découverte de l'environnement, à la découverte du moyen âge, à la découverte de la citoyenneté... Ils ont même construit une cabane dans un arbre. Le cru 2010 aura été une véritable réussite avec durant 6 semaines, 141 enfants pour un taux de remplissage de 96 %.

Mini-camps





Service Jeunesse et Prévention.

Le service jeunesse est ouvert du lundi au vendredi en période de vacances scolaires et les mercredis après-midi en période scolaire.

Durant l'été 2010, deux séjours ont été proposés. Un séjour à Gretz-sur-Loing alliant sport (VTT, escalade, tir à l'arc, canoë) et détente (jeux en forêt, team building, barbecue, veillée feu de camps) s'est déroulé du 4 au 11 juillet pour 9 jeunes. Le second séjour réalisé en partenariat avec la commune de Gif-sur-Yvette mélangeait les activités sportives (accro-branches, VTT, descente en rappel, Bike and Run, course d'orientation) et la prévention (Initiation aux premiers secours, addiction, dérive et danger d'internet, les violences conjugales, le racket). Ce dernier a connu un véritable succès auprès des jeunes. Il a été marqué par la très belle journée « défense » réalisée conjointement avec le 121^{ème} régiment du train de Monthléry. Les jeunes ont découvert, la base militaire, les nombreux métiers, participé à une course d'orientation sur la base et disputé un tournoi de football amical avec les soldats du régiment. Une journée d'échange et de partage très enrichissante.

Séjours ados



Le service prévention rattaché au service jeunesse a réalisé différents projets en partenariat avec le service emploi et les établissements scolaires du territoire.

En 2010, le service jeunesse a poursuivi ses actions ateliers « Et toi demain tu fais quoi » au sein des collèges Jean Monet à Briis-sous-Forges et Michel Vignaud à Limours. Ce projet consiste à faire découvrir aux élèves par les élèves un métier en réalisant des supports de communications pour leur camarade.

Notre animateur intervient, une fois par semaine, dans chaque établissement pour travailler avec les collégiens. Dans un deuxième temps, un intervenant extérieur, lors de la pause repas, vient rencontrer les jeunes et répondre à leurs questions.

De nombreuses affiches ont été réalisées et les élèves ont eu la chance d'échanger avec un cuisinier, un policier, un militaire, un horticulteur paysagiste... .

Pour la première fois, le forum des collégiens s'est déroulé le samedi 13 mars 2010 au collège Jean Monnet à Briis-sous-Forges. 700 élèves ont pu rencontrer une cinquantaine d'intervenants différents. Devant le succès, un nouveau forum aura lieu le samedi 12 mars 2011 au collège Michel Vignaud à Limours.



Par ailleurs, suite à un beau travail d'enquête réalisé par les 1^{ère} STG du Lycée Jules Verne, une soirée musique et prévention baptisée « Soucy in Zik » a eu lieu au domaine de Soucy le samedi 29 mai 2010. Entre les ateliers de premiers secours réalisés par la brigade des sapeurs pompiers de Limours, les interventions autour des dangers de l'alcool avec l'association Vie libre, les dangers de la drogue avec l'adjudant Chef Foussard de la Brigade gendarmerie de Limours et de nombreux stands d'informations variées sur la sexualité, la violence, le racket... chaque jeune pouvait glaner les informations utiles. Navigants entre les stands, les jeunes ont profité des concerts organisés par l'AMM et admiré la performance réalisée par deux jeunes grapheurs. A cette occasion, des « bouchons d'oreilles », leur ont été offerts... Prévention oblige !



Le service jeunesse a mis en place un stage BAFA théorique pour vingt jeunes au domaine de Soucy qui s'est déroulé du 17 au 24 avril 2010.

Enfin, le service jeunesse a organisé en étroite relation avec le service emploi de la CCPL et la direction de Carrefour Market les 12, 13 et 14 octobre, « les journées sécurité routière » à destination des 3^{èmes} et lycéens du territoire sur le parking de Carrefour Market Limours. La piste cyclo/moto, proposée par la brigade de CRS de la police nationale, a permis aux jeunes de découvrir les risques du deux roues et les dangers de la route en chevauchant des scooters ou de petites motos et de mettre en pratique les conseils prodigués.



Pour le développement économique

Le service continue ses actions régulières.

- aide à la création d'entreprises : 36 porteurs de nouveaux projets reçus en plusieurs rendez-vous, et suivi des anciens porteurs ; participation à la Plateforme d'Initiative Locale : trois prêts accordés à des créateurs d'un montant total de 14 700 € : 2 instituts de beauté, une entreprise multiservices (prêt non versé).
- gestion et suivi de la bourse de locaux.
- édition du guide des entreprises 2010,

Comme chaque année et depuis plus de 15 ans, la Communauté de Communes du Pays de Limours a édité son guide des entreprises et l'a inauguré le jeudi 29 avril 2010 dans une entreprise locale : au Relais de la Bénerie situé sur la Commune de Limours.

Une centaine de chefs d'entreprises a assisté à cette inauguration en présence du Président de la CCPL et des deux présidents des chambres consulaires (CCIE, CMA).

En 2010, le nombre d'entreprises présentes dans le guide a atteint 440 soit près de 20% de plus qu'en 2009.



- participation au SIMI, salon de l'immobilier d'entreprises au Palais des Congrès de Paris, sur le stand de l'Agence pour l'Économie en Essonne durant 3 jours. Elle permet de présenter les projets de parc d'activités
- organisation de la deuxième foire communautaire les 11 et 12 septembre 2010 à Janvry, pour faire connaître nos entreprises. Une quarantaine d'entreprises ont participé.



- Participation à la cérémonie des 91 d'Or – Remise d'un trophée à l'entreprise ECOMESURE, spécialiste dans les équipements de mesure pour l'environnement.
- Participation à l'évènement « Entreprise à la rencontre de vos voisins » le 27 mai 2010

En effet, pour la seconde fois en 2010, la Chambre de Commerce et d'Industrie a proposé aux intercommunalités d'organiser en partenariat le 27 mai dernier, un évènement adossé à la fête des voisins intitulé : « Entreprises, à la rencontre de vos voisins ».

Le principe de cette manifestation repose sur les échanges et la convivialité.

Elle poursuit un objectif : permettre aux chefs d'entreprises implantés sur le territoire de se rencontrer. Chaque intercommunalité a été invitée à décliner localement l'opération et à élaborer un programme.

Aussi, la Communauté de Communes du Pays de Limours a proposé aux entreprises du Pays de Limours une balade à vélo d'environ une heure (Lieu de départ : Parc de Soucy situé sur la Commune de Fontenay-les-Briis). Après cette balade, la Communauté de Communes a invité à partager un pique nique.

C'est ainsi qu'une quinzaine d'entreprises est venue avec son vélo et a parcouru plus d'une dizaine de km sur le secteur.



- L'Association « l'Autre Club »

Impulsée par la Commission Développement Economique de la CCPL, un réseau d'entreprises du Pays de Limours « L'Autre Club » a vu le jour en avril 2010 sous forme associative.

Elle a pour but de rassembler des professionnels ayant une activité dans la Communauté de Communes du Pays de Limours, représentant des entreprises commerciales, ou de service, ou à but libéral, ou culturel et de se donner comme objectif permanent de développer entre eux un courant d'échanges économiques et sociaux pouvant les promouvoir dans leurs activités.

- Président : François HERBAUX, Directeur de site SSP
- Secrétaire général : Dominique KELLER, Gérant « Keldom PC »
- Trésorier : Thierry LESCASSE, Directeur de société

L'association a son siège social au siège de la Communauté de Communes.

Une réunion avec les entreprises « Beauté et bien être » a eu lieu en décembre 2010. L'idée d'un réseau spécifique est en cours de réflexion.

Les partenariats avec les chambres consulaires CCI, CM et CA, et l'Agence pour l'Économie en Essonne sont pleinement mis en œuvre.

Parc d'activités de Bel Air à Fontenay : cf p 6

Parc d'activités du plateau des Molières : les études se sont poursuivies.

Le permis d'aménager et le dossier « loi sur l'eau » ont été déposés en 2010. Le permis d'aménager a été accordé. Il fait actuellement l'objet d'un recours contentieux.

L'aide à l'insertion sociale et professionnelle

Service Emploi



En 2010, le service emploi a reçu 333 adultes en entretien de recherche d'emploi ou de formation. Nous avons mis à disposition, des cyclomoteurs et des voitures sans permis, pour 26 personnes dont 19 jeunes et 7 adultes pour un total de 2947 jours de mise à disposition.

Le partenariat avec la mission locale nous a permis de recevoir 250 jeunes de moins de 26 ans et de les aider dans leur projet professionnel, leur recherche de formation ou d'emploi.

En partenariat avec Pôle Emploi nous avons mis en place des ateliers de recherche d'emploi :

- atelier multi thèmes (CV, lettre de motivation, préparation des entretiens).
- Taper, mettre en page, imprimer et sauvegarder son CV.
- Utiliser internet pour la recherche d'emploi, créer sa boîte mail, télécandidater sur des offres.
- Un atelier d'aide de recherche d'offres.

Le bus de l'emploi, pendant ses tournées sur les 14 communes, a rencontré 84 personnes qui n'étaient pas encore suivies par le service emploi. Il circule tous les jeudis (en dehors des vacances scolaires), il reste une demi-journée par commune. Le planning est envoyé dans toutes les boîtes aux lettres de la CCPL.

Le service a de nouveau organisé l'opération Job Été qui a accueilli et formé 103 jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi pour les vacances d'été. 15 entreprises ont participé à cette opération en proposant 184 postes.

Le service emploi a réalisé en 2010, 1985 entretiens individuels.

Nouveautés pour 2011

* Le CIRFA (centre de recrutement de l'armée de terre) fait une permanence tous les premiers jeudis de chaque mois dans les locaux du service emploi, pour présenter tous les métiers de l'armée.

* Le service emploi vient d'être agréé par le FONGECIF comme partenaire, afin d'aider les entreprises, les salariés, et les demandeurs dans le montage de dossier de financement de formation.

* Le service emploi a mis en ligne depuis le 1^{er} janvier 2011, toutes les offres d'emploi recueillies auprès des entreprises locales ou partenaires. Les demandeurs peuvent candidater en direct sur le site, le service emploi réceptionne et sélectionne les candidatures et les transmet aux entreprises.

* Un forum emploi sur les métiers de l'agriculture, de l'environnement, du tourisme vert et des nouvelles énergies liées à l'agriculture aura lieu le 24 mars à la Petite ferme de Janvry, pour présenter les filières métiers, les offres d'emploi aux demandeurs d'emploi mais également aux jeunes des collèges.

Dans le domaine du social***Cours d'informatique pour les séniors***

Depuis 3 ans, la CCPL organise des cours d'informatique pour les séniors, ils se déroulent les jeudis et vendredis après midi dans les locaux de Soucy, ils sont gratuits et animés par deux bénévoles. Les inscriptions se font début septembre.

Aujourd'hui 16 personnes suivent ces cours.

Coiffeur social

La CCPL met en place, à partir de janvier 2011, dans les locaux de l'Épicerie Sociale, un salon de coiffure sociale, qui sera tenue par une coiffeuse bénévole. Cette bénévole recevra sur rendez-vous pour des coupes de cheveux et des brushings. Ce salon de coiffure est à disposition des demandeurs d'emploi suivi par le service emploi et des bénéficiaires de l'épicerie sociale

- coupe homme et enfant 3€
- coupe + brushing femme 5€

L'Épicerie sociale

L'épicerie sociale aide des bénéficiaires adressés par les assistantes sociales ou les CCAS des communes adhérentes, en vendant à moindre coût, des denrées alimentaires et des vêtements.

En 2010, 330 familles ont ainsi pu être aidées dans leur vie quotidienne.

La RPA la Boissière

La Résidence pour Personnes Agées la Boissière située à Briis Sous Forges, à une capacité de 63 studios. La CCPL donne une subvention annuelle au CCAS de Briis Sous Forges pour aider les locataires de la RPA dont les revenus ne sont pas suffisants pour payer le loyer.

L'Aire d'Accueil des Gens du Voyage :

Le service « Emploi » assure aussi le suivi de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage avec le prestataire "L'Hacienda" ; il assure la mise en œuvre de la scolarisation des enfants selon les règles définies avec les établissements scolaires, les inspecteurs de l'Éducation Nationale et les communes.

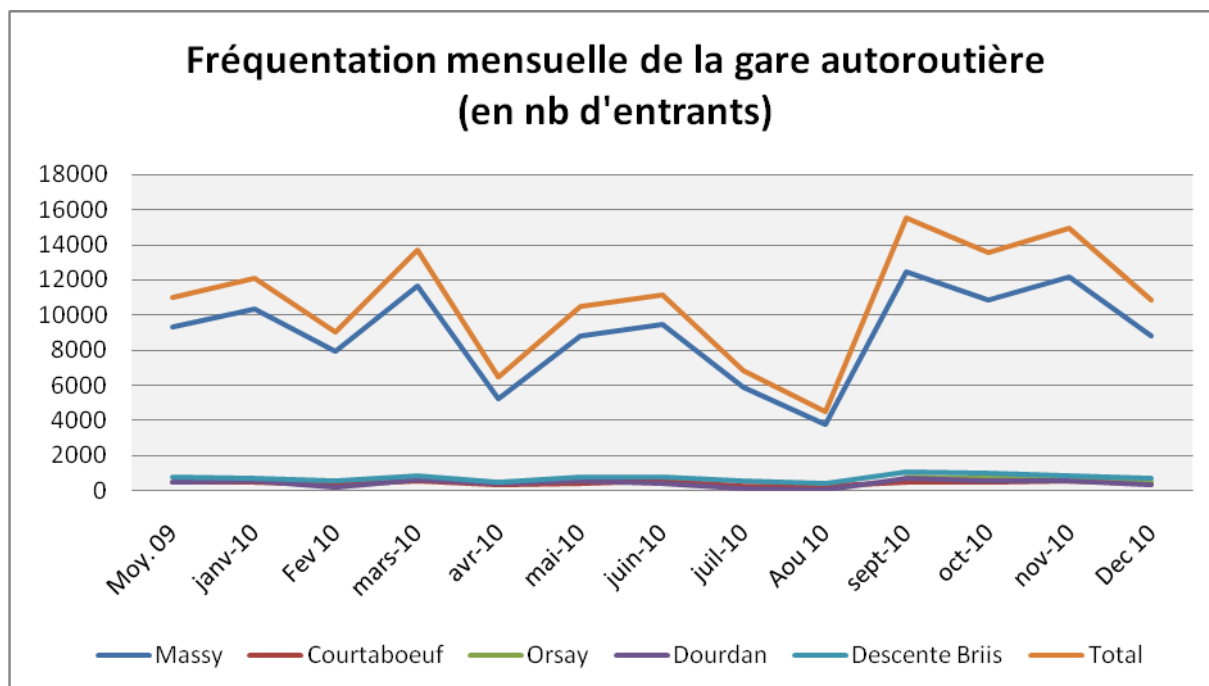
L'AAGV située à Limours est composée de 8 places dont une place pour personnes à mobilité réduite et peu recevoir 15 caravanes. L'aire d'accueil a eu un taux d'occupation de 85 % en 2010. Les voyageurs doivent régler 3,50€ par jour et par emplacement ainsi que les flux (eau et électricité) qu'ils consomment, eau 3,77€ du m³ électricité 0,12€ du KWh.

Le service des transports

Gare autoroutière Briis-sous-Forges :

L'ouverture quotidienne de l'équipement, l'accueil et l'information du public était assuré dans le cadre du marché de service passé avec la société TSIP. Le service est ouvert au public du lundi au samedi de 5h30 à 21h40.

→ 264 354 voyageurs en 2010.



→ Depuis septembre, la ligne Dourdan – Orsay dessert la gare autoroutière toutes les 30 minutes.

→ 859 utilisateurs le 5 octobre 2010 : c'est le nouveau record de fréquentation de la gare autoroutière.

→ Modification des automatismes pour sécuriser le passage des cars.

9 octobre 2010 : la gare fête son millionième voyageur !

Réseau du Pays de Limours :

→ 1 200 000 km parcourus par les cars du réseau

→ Négociations du contrat avec le STIF et la SAVAC pour l'exploitation des lignes 39-05, 39-07, 39-13, 39-18, 39-28, 39-29 et 39-30.

→ Création des arrêts de bus « Lavoir » et « Mauregard » à Gometz-la-Ville, « Beethoven » à Limours et « Vieille Terrière » à Briis-sous-Forges.

→ Installation de 32 poteaux d'arrêt de bus, dont 5 à Briis-sous-Forges, 1 à Courson-Monteloup, 2 à Fontenay-les-Briis, 5 à Forges-les-Bains, 6 à Gometz-la-Ville, 1 à Janvry, 4 à Limours, 5 à Saint-Maurice-Montcouronne et 2 à Vaugrigneuse.

- Inscription des lignes 39-07 et 39-18 au schéma directeur d'accessibilité du STIF. Obtention de subventions pour la mise en conformité des arrêts de bus.
- Acquisition par la SAVAC du 1^{er} car accessible du réseau aux couleurs de la CCPL.



Transport scolaire et périscolaire :

- En plus du transport d'élèves en lignes régulières, la CCPL a transporté 23 élèves de janvier à juin 2010 et 10 élèves de septembre à décembre vers des établissements spécialisés en circuit spécial scolaire (taxis).
- La CCPL a financé le transport de 19 sorties scolaires pour les collégiens des établissements de Briis-sous-Forges et de Limours, ainsi que 9 sorties pour des écoles primaires.
- La CCPL a financé le transport des élèves des écoles primaires des 14 communes pour les cours de natation.
- Sensibilisation des élèves de 6^{ème} des collèges de Briis-sous-Forges et Limours et des élèves de CM2 d'Angervilliers, Gometz-la-Ville et de Saint-Jean-de-Beauregard, à l'utilisation des transports en commun.



Divers :

- Transport hebdomadaire et gratuit vers le Centre Commercial des Ulis les mardis et vers le marché de Limours les jeudis.

Dans le secteur culturel

Le Contrat de développement culturel 2010 comprenait 4 programmes :

Programme 1 : DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Ce programme s'inscrit dans la continuité du Plan Local de Développement de la lecture, de janvier à juin 2010, avec pour objectif la facilitation de l'accès à la lecture pour tous les publics. Il s'appuie sur le réseau des bibliothèques, sur des professionnels du territoire et ponctuellement sur des intervenants extérieurs à la CCPL.

Action 1 : Pour les « tout-petits »

Initiation des tout-petits : intervention du bus en balade de l'association ACCES auprès des structures du territoire recevant ce public : RAM (relais assistantes maternelles), multi accueil et bibliothèques de la CCPL.

Présentation de l'exposition « les livres c'est bon pour les bébés » prêtée par la BDE dans le RAM et les bibliothèques de la CCPL.

Action 2 : Pour le public adolescent

Sensibilisation des adolescents : différents ateliers de réalisation de BD avec un intervenant professionnel dans les bibliothèques et au service jeunesse de la CCPL durant les vacances scolaires.



Cette action est un prolongement d'une action tirée du Plan Local de Développement de la Lecture Publique initié par la CCPL afin de favoriser l'accès à la lecture des adolescents par le biais d'ateliers Mangas.

Deux ateliers ont eu lieu sur 2010 au sein du service jeunesse de la CCPL lors des vacances scolaires.

Action 3 : Pour les personnes âgées

Cette action vise à favoriser l'accès aux livres pour les personnes âgées. Cela permet également de continuer à leur faire apprécier la littérature et leur proposer des animations de nature à les divertir en jouant parfois sur un travail de mémoire.

Pour réaliser cette action nous avons fait appel à l'association des amis de la bibliothèque de Limours afin de réaliser une fois par mois une séance de lecture d'extraits d'ouvrages dans les deux résidences pour personnes âgées du territoire (Briis sous Forges et Limours).

Cette action, proposée aux résidents des RPA de Briis et de Limours est une belle réussite puisque pour la première représentation à Briis sous Forges, la totalité des personnes âgées valides se sont déplacées pour assister au spectacle, soit 17 résidents plus deux personnes extérieures à la Résidence.



Action 4 : Tout public

Incitation à la lecture « tout public » par la découverte d'auteurs : dédicaces, signature d'ouvrages, lecture dans les différentes bibliothèques, à la librairie de Limours et dans les lieux privés (restaurant l'Ilot vert).

Ce programme vise à permettre l'accès à l'art contemporain à l'ensemble des habitants de la CCPL, quelle que soit la taille de la commune.

La décision a été prise de réaliser un **salon des auteurs et illustrateurs locaux** qui s'est tenu les 9 et 10 octobre 2010 dans les locaux de la Communauté de Communes de Briis sous Forges.

Une vingtaine d'auteurs se sont réunis dans une ambiance très conviviale pour ce premier salon du Pays de Limours.

Le but du salon est de créer un espace d'échange et de connaissances, de permettre aux auteurs locaux et se faire connaître du public, mais aussi de fédérer des actions autour du livre (expositions, ateliers..) et ainsi faire de ce rendez-vous une date incontournable de notre saison culturelle.



Programme 2 : ACCÈS À L'ART CONTEMPORAIN**Action 1 : Sensibilisation à l'art contemporain**

Organisation d'un cycle de conférences autour de l'art contemporain, en résonance avec les expositions organisées au sein de la CCPL et notamment autour du Land Art, avec les professionnels de « A Portée d'Art » et connaissance de l'art contemporain.

Action 2 : Organisation d'une résidence artistique dans le domaine de Soucy autour du Land-Art : visite guidée et rencontre avec l'artiste

L'artiste retenu pour 2010 était PEDRO MARZORATI, artiste argentin qui a travaillé sur le thème du désordre climatique, de la montée des eaux ... ayant une vraie conscience sur la nature qui l'entoure il souhaite délivrer un message fort.

Lors de sa résidence du mois de mars à fin mai l'artiste a reçu la visite de 6 groupes du centre de loisirs de la CCPL pour présenter son travail aux enfants et leur expliquer les différentes étapes de la réalisation d'une œuvre.

Au cours de l'exposition, le responsable du service culturel a reçu 12 classes pour des visites guidées de l'exposition ainsi qu'un groupe de visiteurs libre issu des conférences et des amis de la bibliothèque.

L'exposition de Pedro Marzorati a été visitée par plus de 600 personnes car programmée durant la période festive du domaine de Soucy (festival de la jeunesse, soirée guinguette, dimanche à la campagne).

**Programme 3 : DÉVELOPPEMENT MUSICAL TRANS-COMMUNAL**

Ce programme a pour objectif de favoriser les rencontres entre toutes les pratiques musicales sur le territoire et d'enrichir ces rencontres avec la présence d'artistes professionnels.

Action 1 : Développement des pratiques en musiques actuelles

En ce qui concerne la saison 2010, pour dynamiser et fédérer les pratiques amateurs autour du futur festival qui verra le jour la saison prochaine, nous avons organisé un plus petit événement gratuit en collaboration avec le service jeunesse de la CCPL intitulé *Soucy In Zik* le 29 mai 2010.

Pour l'organisation de cet événement, nous avons fait appel aux professionnels de l'Académie de Musique Moderne de Forges les Bains, afin de nous proposer le plateau musical ainsi que tout ce qui concerne la régie technique (matériel et personnels régisseurs).

Ce festival de musique actuelle, orienté également autour de la prévention, a permis à une dizaine de groupes locaux de se produire sur scène dans des conditions optimales et professionnelles.

Cela a également permis aux différents groupes de se produire en public et de réaliser une expérience en relation avec des techniciens professionnels qui ont pu conseiller les musiciens sur les techniques à adapter pour le jouer en « live » mais également sur de nombreuses questions techniques.

Le festival Soucy In Zik a également permis aux groupes amateurs de côtoyer des groupes plus professionnels et d'échanger des expériences et des conseils.

Programme 4 : VALORISATION ARTISTIQUE DU PATRIMOINE LOCAL (tout public)

Ce programme a pour objectif d'articuler patrimoine et pratiques culturelles, avec pour ambition d'inciter les habitants, en particulier les plus récents, à mieux connaître et s'approprier leur territoire dans ses différentes dimensions (histoire, bâtiments remarquables, paysages,), ceci au travers de formes artistiques diversifiées.

Les Expositions

En plus de l'exposition organisée dans le cadre du contrat de développement culturel, le service culturel a organisé deux autres expositions de peintures :

Exposition de Raphaël PLAISANCE : du 4 au 18 avril 2010 :

Belle exposition de peinture contemporaine et de sculptures dans la Salle Daragon de la CCPL. Bonne fréquentation et retour très positif de la part des scolaires. 13 classes ont été accueillies pour des visites guidées.

Exposition des peintures d'Anne-Sophie MORIAU (SAMM) du 7 au 21 novembre 2010.

Belle exposition de peinture mais fréquentation un peu moins importante (certainement à cause des dates, jours fériés... ?). Une quinzaine de classes ont été accueillies pour des visites guidées de l'exposition.

Les conférences de l'UTL

En 2010, l'Université du Temps Libre en collaboration avec le service culturel, a mis en place un cycle de conférences découvertes sur différents sujets relatifs à l'art, aux sciences ou encore à l'actualité.

Ces 6 conférences se sont déroulées le jeudi après midi à 14h à la maison de la CCPL à Briis sous Forges.

Le programme 2010 des conférences était le suivant :

- Les plantes médicinales et les enjeux de l'industrie pharmaceutique – 18 février 2010
- Les Médecins, mécènes de l'Art à la Renaissance – 18 mars 2010
- L'information de crise : la responsabilité des médias - 15 avril 2010
- La route de la Soie - 7 octobre 2010
- L'Odyssée des Parfums – 18 novembre 2010
- Trésors artistiques de l'Andalousie – 16 décembre 2010

Soirée Guinguette

La soirée guinguette a eu lieu le samedi 12 juin 2010. L'animation musicale a été confiée à l'orchestre coin de rue qui a fait danser un public venu nombreux durant 4h. Manifestation très sympathique et fréquentée par de nombreuses familles. Environ 400 personnes ont participé à la soirée et assisté au feu d'artifice.



Dimanche à la Campagne – 13 juin 2010

La nouvelle organisation de cette manifestation met dorénavant l'accent sur le côté solidaire avec l'organisation d'un grand repas Africain en collaboration avec les différentes associations solidaires du territoire. Les bénéfices du repas ont été reversés au carrefour des solidarités. Le repas du dimanche à la campagne a été agrémenté en 2010 par un concert de Forgeophonium ainsi que par deux spectacles d'art de rue par les compagnies Kitschnette et Microfocus. Présence des services petite enfance et enfance jeunesse pour des activités pour jeune public sur la journée. Nombreux stands d'information des associations solidaires du territoire. Bonne fréquentation du public pour le repas, ambiance chaleureuse et familiale.



Calendriers des manifestations

Réalisation, collecte, mise en forme des calendriers mensuels des manifestations de la CCPL. (12 calendriers en 2010) avec les informations communiquées par les associations, bibliothèques et mairies du territoire, mise à disposition dans les communes, les associations et sur le site Internet de la Communauté. Le service assure la promotion des associations par l'édition de l'annuaire des associations et une assistance technique et juridique.

Prêt de matériel

En 2010, le service culturel a réalisé une centaine de prêts de matériel (matériel son, lumière, vidéo, hifi, scénique...) aux associations, écoles et mairies du territoire. Gestion courante du prêt, du stockage, de l'entretien, du montage. Réparation et investissement matériel neuf.

Le tourisme et le Patrimoine

Marche de printemps

La marche de printemps s'est déroulée à Pecqueuse. Elle a battu tous les records d'affluence : 515 participants.

Journée du patrimoine

En 2010 encore, la journée du patrimoine version CCPL a permis la découverte de lieux insolites. Malgré les horaires impartis, les visiteurs d'un jour ont apprécié la qualité des sites, mais aussi et surtout la qualité des commentaires de nos guides. Un peu plus de 200 personnes ont profité de cette journée.



L'office de tourisme

L'office de tourisme (OT) a créé son site internet. Celui-ci fut mis en ligne durant le 2^o semestre 2010. Ainsi, l'OT a maintenant un moyen de communiquer par son intermédiaire. L'adresse étant <http://www.pays-de-limours.org>.

Les chemins de randonnées

En 2010, un travail d'entretien a permis de remettre en état les chemins de randonnées notamment les bornes qui ont été pour certaines abimées.



Le domaine de Soucy

Des actions d'entretien ont été menées afin de mieux valoriser ce site. Durant l'entretien, les services techniques ont arraché des arbres, broyé certaines zones qui étaient envahies d'orties, dégager les abords d'une partie du ruisseau.

Au titre de l'environnement

La Communauté continue ses interventions dans les communes par la mise à disposition du tracteur intercommunal et de son conducteur, pour des interventions de curage de fossés, de taille de haies et d'entretien. Un planning annuel d'équipement du tracteur est mis en œuvre, selon la période en fonction de l'accessoire utilisable et les demandes des communes.

Pour le fauchage des accotements des voies communales, l'entreprise Prettre, choisie en 2008, réalise le marché. Le service technique de la CCPL assure l'entretien des sentiers de randonnée.

Une nouvelle chargée de mission pour l'environnement à la CCPL :

Cécilia Saunier-Court nous a rejoints en 2010 pour prendre en charge le service environnement. Elle a une formation environnementale (BTS Gestion et Protection de la Nature) et travaillait avant en Charente-Maritime.

Bars des sciences et conférences :

Ces animations ont pour but d'informer et d'échanger sur des sujets scientifiques en rapport avec des questions environnementales. En 2010, trois rencontres ont été organisées, à Briis-sous-Forges, St-Maurice et Forges-les-Bains, avec pour thèmes les abeilles, l'eau et l'alimentation. Ces rencontres ont été organisées avec des experts des domaines concernés. A Forges, le bar des sciences a été accompagné d'une exposition intitulée "Nourrir la planète".



Bilan Carbone :

Un bilan carbone a été engagé à la CCPL. L'année 2010 a été consacrée à la mise en place de la démarche et la collecte des données (énergie, intrants, déplacements, immobilisations, ...). Des pistes d'actions hiérarchisées sont en cours d'élaboration. Leur mise en œuvre permettra de réduire le bilan carbone de notre collectivité et donc d'améliorer le fonctionnement de celle-ci du point de vue environnemental.

Inventaire écologique

Un inventaire écologique a été initié en 2010. Cette action a pour objectif dans un premier temps de rassembler et compléter toutes les informations existantes sur le patrimoine faunistique et floristique de notre territoire. Il s'agira ensuite d'exploiter ces informations sous forme d'expositions, de guides, etc., mais également avec la mise en place d'un suivi de ce patrimoine.

III - LES INVESTISSEMENTS ET LES ÉQUIPEMENTS

Activité des Services techniques 2010

342 800€ pour les travaux les plus significatifs

Fontenay-les-Briis**Parc de Soucy**

Réfection mur d'enceinte	32 000 €
Remise en état du portail de Soucy (Prise en charge par l'assurance)	20 400 €

Pavillon Ouest

Changement chaudière	6 400 €
----------------------	---------

Ateliers les marronniers

Raccordement ERDF	14 000 €
-------------------	----------

Briis-sous-Forges**CCPL**

Achat de 2 véhicules Master Trafic	43 000 €
<i>Remboursement de l'assurance suite au vol de l'ancien véhicule</i>	<i>18 118 €</i>
Aménagement RdC CCPL pour le service emploi	84 000 €
Climatisation local informatique	6 300 €
Intervention du tracteur dans les communes et sites de la CCPL environ 115 jours en 2010.	

Gymnase de Briis

Réfection d'une partie de la toiture	22 000 €
--------------------------------------	----------

Gare autoroutière

Couverture descente escalier accès quai	1 800 €
---	---------

Résidence la Boissière

Réfection de cinq studios (électricité et peinture)	15 400 €
---	----------

Limours**Châteaux d'eau**

Mise en place d'un dispositif laser par la Lyonnaise des eaux pour contrôle de la verticalité suite au problème de stabilité du génie civil

Gymnase Gorges Dortet

Réfection de 4 voies du mur d'escalade et création de 2 voies	25 000 €
<i>Participation au projet de l'association GEL</i>	<i>10 000 €</i>



AAGV local d'accueil

Isolation et mise en place VMC

14 000 €



Gymnase Nautilus

Changement armoire électrique

6 500 €

Gometz la Ville

Multi accueil

Suite sinistre changement du revêtement sol souple et drainage de la périphérie du bâtiment

Prise en charge par l'assurance décennale

52 000€

La communication

La Communauté a fait paraître deux bulletins d'information générale.

Le site Internet de la Communauté qui a fait l'objet d'une refonte complète en 2008 avec une entreprise spécialisée, est mis en place, avec des mises à jour mensuelles.

L'imprimerie de la Communauté

Elle produit les bulletins municipaux des communes et de nombreux documents pour la Communauté et à la demande des communes (bulletins, imprimés divers, manifestation, guides, en-tête de lettre, enveloppes). Elle produit pour la communauté : guide des entreprises, annuaire des associations, bulletins, calendriers trimestriels des manifestations. A la demande des communes, certaines impressions concernent les associations pour leurs manifestations et leur communication.

L'atelier d'imprimerie dispose d'un matériel diversifié : une presse offset deux couleurs, un dupli copieur couleur pour les petits tirages, un dupli copieur une couleur, un dupli copieur deux couleurs et, pour le façonnage, une assembleuse de 40 poses, une plieuse et un massicot.

L'enlèvement des ordures ménagères

Est de la compétence de la Communauté. Cette compétence est déléguée au SICTOM du Hurepoix, syndicat mixte regroupant 47 communes, auquel adhère la Communauté de communes. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères existe dans nos quatorze communes au taux de 10,50 % en 2010. Certaines entreprises ne bénéficiant pas du service ou utilisant un service privé sont exonérées du paiement de la taxe par une délibération prise avant le 15 octobre pour l'année suivante.

L'organisation de la collecte repose sur le tri sélectif au niveau des ménages.

La déchetterie de Briis sous Forges complète ce dispositif de collecte sélective ; elle est ouverte chaque semaine les mardis et dimanches en matinée, les mercredis et vendredis en après-midi et les samedis matin et après midi.

Pour le personnel

Au premier décembre 2010 la Communauté de Communes du Pays de Limours compte :

49 emplois permanents qui se répartissent comme suit :**- 32 emplois permanents titulaires**

- 1 attaché
- 1 rédacteur chef
- 2 rédacteurs principaux
- 6 adjoints administratifs 2^{ème} classe

- 1 ingénieur
- 1 technicien supérieur
- 1 agent de maîtrise
- 1 adjoint principal 2^{ème} classe
- 1 adjoint technique 1^{ère} classe
- 5 adjoints techniques de 2^{ème} classe

- 2 éducateurs de jeunes enfants
- 4 auxiliaires de puériculture de 1^{ère} classe

- 1 adjoint du patrimoine

- 1 animateur
- 4 adjoints d'animation 2^{ème} classe

**- 15 emplois permanents non titulaires
*non comptabilisé**

- 2 attachés
- 1 rédacteur
- 1 adjoint administratif 2^{ème} classe

- 3 adjoints techniques de 2^{ème} classe

- 1 éducateur de jeunes enfants
- 1 auxiliaire de puériculture
- 2 *apprentis auxiliaires de puériculture**

- 1 infirmière

- 1 adjoint du patrimoine

- 1 animateur
- 3 adjoints d'animation
- 16 *adjoints d'animations saisonniers en moyenne**

Le patrimoine de la Communauté

Il se compose fin 2010, dans l'ordre d'entrée, de :

- | | |
|---|---|
| 1 Château d'eau à Limours | 13 Bâtiment associatif de Soucy à Fontenay |
| 2 Halle des Sports Georges Dortet à Limours | 14 Bâtiment associatif de Soucy à Fontenay |
| 3 Bâtiment à Boullay les Troux | 15 Petit pavillon de Soucy à Fontenay les Briis |
| 4 Gymnase à Briis sous Forges | 16 Bâtiment principal TDF aux Molières |
| 5 Maison de la Communauté à Briis sous F. | 17 Bâtiment collectif TDF aux Molières |
| 6 Pavillon du CMPP à Limours | 18 Garages TDF aux Molières |
| 7 Gymnase Le Nautilus à Limours | 19 Terrain de la zone d'activités TDF |
| 8 Domaine de Soucy à Fontenay les Briis | 20 Multi accueil à Gometz la Ville |
| 9 Centre de loisirs de Soucy à Fontenay les B. | 21 Maison des associations sociales à Limours |
| 10 Pavillon Est de Soucy à Fontenay les Briis | 22 Gare autoroutière à Briis sous Forges |
| 11 Pavillon Ouest de Soucy à Fontenay les Briis | 23 Terrains de la zone d'activités de Bel Air |
| 12 Chapelle de Soucy à Fontenay les Briis | 24 Parcelle de la zone d'activités de Bajolet |

